

## Désignation

### Dénomination de l'édifice

### Immeuble le Windsor Castle



©Jean-Bernard Vialles

## Localisation

**Localisation :** Enghien-Les-Bains

**Adresse de l'édifice :** 45 rue Félix Faure

**Références cadastrales :** AD 133





## Historique

**Date de création de l'édifice : 1912**

**Auteur :** Léon Nicolet

**Commanditaire :** Société Schnerson et Cie

## Description

Cet immeuble est représentatif des immeubles cossus construits par Léon Nicolet en 1912, le second de ce type, car le Windsor Castle est une copie de celui édifié au 11, rue de l'Arrivée, en 1908. Il semblerait qu'en 1911, un premier projet ai été conçu par Nicolet avec l'architecte Junien F. Le Manoir, finalement non réalisé. C'est l'entrepreneur en maçonnerie favori de Nicolet, Jules Peignin d'Epinay sur Seine, qui conduit le chantier. Le commanditaire est la Société Schnerson et Cie. Dans une plaquette, conservée aux archives municipales, l'architecte souligne l'importance du nom de l'immeuble qui est une attraction irrésistible et y résume ainsi son ouvre : un petit château au milieu d'un petit parc dont le style a un petit aspect châtelain du 18e siècle sachant que c'est infiniment goûté des maîtresses de maison dont ça flatte l'orgueil. En raison du succès de ses immeubles, Nicolet fait un bâtiment encore plus luxueux, autant par la taille des appartements que par son environnement. Dans l'Annuaire Sageret de 1904, l'architecte Nicolet est mentionné comme architecte au château de Windsor à Enghien. A l'origine le bâtiment était précédé et entouré d'un jardin orné de sculptures qui, bien que paraissant immense sur le projet, ne faisait en réalité que 540m<sup>2</sup>. Des garages et différents bâtiments en occupent aujourd'hui l'espace. L'architecte affirme le caractère résidentiel de cet immeuble en le disposant en retrait avec une grille de clôture monumentale sur la rue avec des pilastres traités pareils (comme ceux que j'ai mis rue de l'Arrivée face à la descente de train). Nicolet souligne également que grâce à la complexité de son plan, le soleil peut ainsi tourner tout autour de l'immeuble, évoquant ainsi les qualités hygiénistes de son architecture.

L'immeuble est conçu sur un plan complexe en T qui génère une élévation particulière : un grand corps de bâtiment à trois travées en façade est disposé à l'avant d'un second corps de bâtiment qui, plus large, forme retour sur les deux côtés.

L'entrée des locataires se fait sur le côté. L'ensemble est monumental et symétrique. La façade antérieure présente unet travée centrale faisant ressaut avec des angles traités en arrondi. Des balcons sont disposés en alternance, tantôt individuels,

*Sources : Service Inventaire Ile de France*



